

Documents sauvegardés



© 2025 Nouvel Obs.com. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

0N6BLvf3eQ0h9Yle2CRqk6i4uWOSH0T5LLMLPZs5jctWmbAWIINmIRuLXhS6WC_E5x0RZoXOTLUPbLhhAoeWtANDRm

news:20250917-OA-edd*cnoco*c20250917*c20250917obs107775

Nom de la source

Le Nouvel Obs (site web)

Mercredi 17 septembre 2025

Type de source

Presse • Presse Web

Le Nouvel Obs (site web) •

1046 mots

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Internationale

Provenance

Paris, Ile-de-France, France

De Nicolas Hulot à la loi Duplomb... Comment la lutte contre les pesticides a été torpillée

De Nicolas Hulot à la loi Duplomb... Comment la lutte contre les pesticides a été torpillée

En 2008, dans la foulée du Grenelle de l'environnement, la France s'était fixé un objectif ambitieux : réduire l'usage des pesticides de 50 % en dix ans. Mais depuis, le vent a tourné, comme l'a montré la loi Duplomb.

C'est l'histoire d'une révolution et... d'une contre-révolution. Septembre 2008 : en conseil des ministres, devant Nicolas Sarkozy, le ministre de l'Agriculture, un certain Michel Barnier, lance le tout premier grand plan de réduction des pesticides en France. Baptisé Ecophyto, il prévoit de diminuer de 50 % leur utilisation en dix ans. Un objectif ultra-ambitieux, dans un pays qui détient le record de consommation des produits phytosanitaires en Europe. Qu'importent les réticences de la Fédération nationale des Syndicats d'Exploitants agricoles (FNSEA), le syndicat majoritaire. « Le mouvement vers une agriculture durable - moins de pesticides, moins d'eau, plus d'attention à la terre - est amorcé », assume le ministre. Hélas, dix-sept ans plus tard, c'est

la gueule de bois pour tous ceux qui y ont cru. Les indicateurs sont au rouge : l'usage des pesticides n'a jamais vraiment baissé. Et les velléités écologistes de la droite se sont envolées : les parlementaires LR viennent de tenter de réintroduire, avec la loi Duplomb, un néonicotinoïde à la toxicité pourtant avérée, l'acétamipride. « En 2008, une révolution culturelle semblait s'être opérée sur la nécessité de s'affranchir de notre dépendance aux produits phytosanitaires. Nous sommes désormais face à une contre-révolution culturelle », analyse le député socialiste Dominique Potier, rapporteur d'une commission d'enquête sur les raisons de l'échec des plans Ecophyto, sidéré par ce grand retournement. Comment en est-on arrivé là ? De Hulot à Duplomb, chronologie d'une promesse non tenue. · 2008-2018, dix ans pour tout changer Cela paraît loin. En 2007, le Pacte écologique du très populaire Nicolas Hulot a placé le climat et la biodiversité au coeur de la campagne présidentielle. Arrivé à l'Élysée, Nicolas Sarkozy confie à Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat chargé de l'Ecologie, le soin d'organiser le Grenelle de l'environnement. C'est de ce grand raout que sort le plan Ecophyto... dont l'impact symbolique ne va pas

vraiment se traduire dans les faits. Bien au contraire, puisque, entre 2009 et 2013, la France enregistre une augmentation de la consommation de pesticides de 5 % !

« On joue au magicien pour les cultures et à l'apprenti sorcier avec les personnes » : quels sont les vrais dangers des pesticides ?

Il faut attendre Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture de François Hollande entre 2012 et 2017, pour voir des lignes bouger. Comprenant que l'on ne pourra pas réduire l'utilisation des pesticides sans changer en profondeur la façon de produire, le socialiste mise sur l'agroécologie. « Le Foll est le premier à porter une loi d'orientation agricole qui dessine une vision nouvelle de l'agriculture de demain, productive et respectueuse de l'environnement », estime Christian Huyghe, ex-directeur scientifique agriculture à l'Institut national de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (Inrae). Il choisit aussi d'étendre les prérogatives de l'Agence nationale de Sécurité sanitaire (Anses), à qui sont confiées l'évaluation des pesticides et la délivrance des autorisations de mise sur le marché. En 2015, une seconde mouture du plan

Documents sauvegardés

Ecophyto, plus aboutie, est lancée. Dans la foulée, la France décide d'interdire les insecticides néonicotinoïdes, qui mettent en danger les pollinisateurs. · 2017-2022, le revirement de Macron Ce dynamitage des « verrous » du système agricole français sera de courte durée. Lorsque Emmanuel Macron arrive à l'Elysée en 2017, l'ambition semble inchangée. Il est parvenu à enrôler Nicolas Hulot - encore lui ! -, et s'engage, dans un discours resté célèbre, à Rungis le 11 octobre 2017, à protéger le revenu des agriculteurs, encouragés à monter en gamme et à produire bio - donc sans pesticides. La même année, le nouveau chef de l'Etat annonce que le glyphosate, classé cancérigène par le Centre international de Recherche sur le Cancer (Circ), sera interdit en France « au plus tard dans trois ans ». Une promesse osée : cet herbicide, qui est le plus utilisé au monde, est omniprésent dans nos champs. Mais ce volontarisme politique s'arrête net en 2018, quand Hulot quitte avec fracas le ministère de la Transition écologique. Parmi les raisons de son départ, des mois de tensions avec son homologue de l'Agriculture, Stéphane Travert, sur... l'avenir du glyphosate. L'année suivante, Emmanuel Macron renonce à en finir avec l'herbicide. La première d'une longue série de faveurs concédées au monde agricole. Mais tout bascule vraiment en février 2022, quand la Russie envahit l'Ukraine. « Les défenseurs des phytos ont saisi l'occasion pour lancer une charge contre l'agroécologie », raconte Dominique Potier. Face au grand désordre des marchés et à l'inflation, un mot d'ordre s'impose dans le monde agricole : il faut produire sans entrave, pour garantir notre « souveraineté alimentaire ». « La France a une responsabilité : celle de nourrir son peuple et, au-

delà, de contribuer à nourrir le monde », lance le ministre de l'Agriculture de l'époque, Julien Denormandie. · 2022-2025, la contre-offensive Une aubaine pour le sénateur Laurent Duplomb, qui exprimait sa préoccupation pour la « compétitivité de la Ferme France » quelques mois plus tôt, au point de lancer une mission d'information. Ses conclusions, présentées en septembre 2022, donnent lieu à une proposition de loi qui, déjà, entend réduire le pouvoir de l'Anses, en autorisant le ministre de l'Agriculture à passer outre aux décisions de l'agence, pour autoriser la mise sur le marché des pesticides. Le texte n'est voté que par le Sénat, mais le backlash est enclenché. En 2023, c'est au tour de Marc Fesneau, le ministre de l'Agriculture, de tirer sur l'Anses, lors du congrès de la FNSEA. « Le retournement est en germe, et la crise agricole va faire tomber les dernières digues », analyse François Dedieu, sociologue à l'Inrae. Pour éteindre la colère des campagnes, Gabriel Attal, nouveau Premier ministre, décide en janvier 2024 de souscrire aux demandes de la FNSEA et de sacrifier le plan Ecophyto. Le dispositif est temporairement suspendu, puis le Nodu - indicateur utilisé depuis 2008 pour évaluer notre consommation de pesticides - est abandonné, au profit de celui employé par nos voisins européens, moins exigeant. « La crise agricole, qui était au départ un sujet économique, de revenus, a été transformée en un mouvement contre l'écologie », regrette Dominique Potier. La loi Duplomb marque le désolant aboutissement de ce processus.

Cet article est paru dans Le Nouvel Obs (site web)

<http://tempsreel.nouvelobs.com>